



12 rue de Cambrai
59800 Lille

DEMANDE DE PRÊT

N° de dossier :

Nom du client :

Montant du prêt envisagé : €

Durée souhaitée (en mois) :

Date de dernière modification :

Paraphes :

Votre état civil

Emprunteur Principal

Co-emprunteur

Nom :		
Prénom :		
Nom de jeune fille :		
Date de naissance :		
Département de naissance :		
Nationalité :		

Votre situation matrimoniale

Emprunteur Principal

Co-emprunteur

Situation de Famille :					
Régime matrimonial :					
Nombre d'enfant(s) :		Dont à charge :		Age(s) :	

Vos coordonnées

Téléphone Portable :		Téléphone Domicile :		Téléphone Bureau :	
E-mail (emprunteur) :					
E-mail (co-emprunteur) :					

Adresse Postale (Emprunteur) :	
Vous êtes :	
Immeuble - Bâtiment - Résidence	
N° et Rue :	
Lieu-dit ou boîte postale :	
Code Postal :	Ville :

Adresse Postale (Co-Emprunteur) :	
Immeuble - Bâtiment - Résidence	
N° et Rue :	
Lieu-dit ou boîte postale :	
Code Postal :	Ville :

Votre situation professionnelle

⇒ VOUS ÊTES SALARIÉ

Emprunteur Principal

Co-emprunteur

Profession :		
Depuis le :		
N° SIRET :		

⇒ SI VOUS N'ÊTES PAS SALARIÉ / SI VOUS ÊTES RETRAITÉ

Votre activité :		
Depuis le :		
N° SIRET :		

Patrimoine

BIEN en garantie		BIEN autre	
Valeur du bien :	€	Valeur autre bien :	€
Nature du bien :		Nature autre bien :	
Valeur déterminée par :			
Nom et code postal du Notaire :			

Paraphes :

Vos revenus mensuels

	Emprunteur Principal	Co-emprunteur
Salaires et retraites (nets mensuels) :	€	€
BNC :	€	€
BIC :	€	€
Pensions :	€	€
Revenus fonciers :	€	€
Allocations familiales :	€	€

TOTAL : €

Revenus non pérennes :	€	€
------------------------	---	---

Vos charges mensuelles

	Emprunteur Principal	Co-emprunteur
Loyer :	€	€
Charges récurrentes :	€	€
Pensions versées :	€	€

TOTAL : €

Votre plan de financement en EUROS

	Montant Total (€)
Prêts à racheter (découverts bancaires inclus) :	<input type="text"/> €
Honoraires de mandat de recherche de capitaux :	<input type="text"/> €
Evaluation des frais d'acte :	<input type="text"/> €
Evaluation des Frais de dossier bancaires :	<input type="text"/> €
Trésorerie souhaitée (montant total) (*) :	<input type="text"/> €
(*) La banque se réserve le droit de demander toute précision sur la trésorerie souhaitée.	
MONTANT À FINANCER :	<input type="text"/> €

Synthèse de la demande de prêt*

Produit souhaité :			
Ratio d'endettement avant opération :	%	Ratio hypothécaire :	%
Ratio d'endettement après opération :	%	Ratio de patrimoine :	%
* Les ratios ci-dessus sont calculés par l'Apporteur et donnés à titre indicatif. La banque se réserve le droit, lors de l'étude du dossier de demande de prêt, d'ajuster les ratios ainsi déclarés			

Paraphes :

Merci de prendre connaissance par votre signature l'ensemble de ces mentions

- Je(nous) soussigné(s)et confirme(ons) que l'endettement déclaré lors de cette demande de prêt constitue l'intégralité des crédits souscrits en mon nom propre ou avec mon conjoint ou un tiers, ou en ma qualité d'associé d'une personne morale en ce compris les crédits amortissables, crédits renouvelables, cartes et autres encours. J'ai bien noté que les montants déclarés sont exacts à la date de la présente demande.
- Je(nous) confirme(ons) ne pas être en état de rétablissement personnel, ou redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, ni d'avoir bénéficié d'un règlement amiable aux termes de la loi du 1^{er} Mars 1984.
- J'ai (nous avons) bien noté que si le prêteur donne une suite favorable à ma demande, je devrais, par l'intermédiaire du notaire rédacteur, d'une part affecter le montant du prêt sollicité au remboursement des engagements et procéder au remboursement total et anticipé de l'ensemble des crédits objet de la demande de prêt, et d'autre part, procéder à la clôture des crédits renouvelables. J'ai (nous avons) bien noté, que lorsqu'un apporteur intervient au financement, aucun montant relatif au prêt, autre que celui correspondant à un mandat de recherche de capitaux, ne sera versé à cet apporteur. Par ailleurs, aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.
- Je (nous) confirme(ons) avoir mon (ou mes) compte (s) bancaire(s) domicilié(s) à (Banque)
Nom et adresse de l'agence :
Année d'ouverture : |_|_|_|_|
Nom et adresse de l'agence :
Année d'ouverture : |_|_|_|_|
Nom et adresse de l'agence :
Année d'ouverture : |_|_|_|_|

Signature de l'Emprunteur

(après mention manuscrite « certifié sincère et véritable »)

Fait à : Date : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature du Co-emprunteur

(après mention manuscrite « certifié sincère et véritable »)

Fait à : Date : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Paraphes :

Liste des documents à nous fournir

Identité

- Demande de prêt complétée et signée.
- Copie de la Carte Nationale d'Identité [recto et verso] ou passeport en cours de validité
- Copie du livret de famille [Enfant(s) compris].
- En cas de divorce, jugement de divorce avec liquidation de la communauté.
- Copie du contrat de mariage.
- Dernière taxe d'habitation.
- Dernière taxe foncière
- Justificatif de domicile [Facture EDF GDF ou facture de téléphone [portable avec abonnement]].

Revenus

Pour les salariés et les fonctionnaires :

- 3 derniers bulletins de salaires et celui de décembre de l'année précédente.
- Contrat de travail ou attestation de l'entreprise confirmant le CDI et l'ancienneté [si moins de 2 ans d'ancienneté ou si non indiqué sur le bulletin de salaire].
- Dernier avis d'imposition complet [recto et verso].
- Attestation Caisse d'Allocations Familiales.

Pour les non salariés :

- 3 dernières déclaration n°2035 [professions libérales] ou 3 dernières liasses fiscale ou 3 derniers bilans.
- 3 dernier avis d'imposition.
- Attestation d'insaisissabilité.
- Attestation URSSAF/Trésor Public/ Caisse de retraite indiquant 'cotisation à jours'

Pour les retraités et invalides :

- Dernier bulletin de pension.

Pour les pré-retraités :

- Dernier bulletin d'allocation ASSEDIC ou justificatif d'adhésion FNE.

Pour les Revenus Fonciers

- Déclaration 2044 et/ou 2072
- Les baux.

Crédits en cours

- Prêts immobiliers et prêts personnels : Offres de prêts et tableaux d'amortissement [y compris prêt à 0 % et employeur] ou décompte.
- Prêts revolving et cartes : Derniers relevés de compte.

Comptes bancaires

Relevés de tous vos comptes bancaires [y compris ceux d'épargne] des 3 derniers mois personnels et professionnels. La nature des mouvements "en crédit et en débit" supérieurs à 150 euros doit être précisée.

Nature du rachat de crédits avec ou sans garantie

Dans le cas d'un rachat de crédits avec garantie, la liste ci-dessus doit être complétée par :

- Titre de propriété.
- Certificat des conformités pour les constructions de moins de 5 ans.

Dans le cas d'un rachat de crédits sans garantie, la liste ci-dessus doit être complétée par :

- Dernière quittance de loyer.

Mandat de recherche de capitaux

Entre les soussignés

(Nom, prénom)
Demeurant :
Téléphone :

Ci-après dénommé « le Mandant »

ET

Solution Finance – SARL au capital de 322.000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 447 661 885 – Numéro de démarcheur 2051873457VB – Numéro d'inscription à l'ORIAS 07 004 676 dont le siège est situé 8 rue de la Boétie à Paris (75008);

Ci-après dénommée «le Mandataire »

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : MISSION DU MANDATAIRE

1.1 Par le présent mandat, le Mandant donne mandat au Mandataire :

- (i) de recueillir les informations nécessaires à la constitution d'un dossier de financement de « rachat de crédits », ci-après désigné « le Financement »,
- (ii) d'effectuer, sur la base de ce dossier, les démarches et négociations auprès de tout établissement de crédit afin de le mettre en rapport avec la personne intéressée à la conclusion d'un crédit.

Au vue des négociations avec les établissements de crédit, le Mandataire pourra proposer de modifier les caractéristiques du prêt envisagé, afin de mieux répondre au projet de Financement et sans qu'il soit nécessaire d'établir un nouveau mandat de recherche.

1.2 Le Financement devra répondre aux caractéristiques suivantes :

MONTANT DU FINANCEMENT ENVISAGE :

DUREE :

GARANTIE :

1.3 Les informations recueillies par le Mandataire pourront librement être communiquées aux établissements de crédit pour les besoins de l'exécution du présent mandat.

1.4 Ni le Mandataire, ni l'établissement de crédit ne sont tenus de justifier les refus et rejets de demande de Financement.

1.5 Conformément à l'article L321-1 du code de la consommation, le présent mandat ne constitue pas une couverture par lequel un mandataire « se charge ou se propose moyennant rémunération :

1° soit d'examiner la situation d'un débiteur en vue de l'établissement d'un plan de remboursement,

2° soit de rechercher pour le compte d'un débiteur l'obtention de délais de paiement ou d'une remise de dette,

3° soit d'intervenir, pour le compte du débiteur, sous quelque forme que ce soit, pour les besoins de la procédure de surendettement. »

ARTICLE 2 OBLIGATIONS DU MANDANT

2.1 Le Mandant fournira au Mandataire tous renseignements, documents ou pièces justificatives qui lui sont demandés pour la constitution de son dossier, en vue de permettre de mener à bien le présent mandat. Ces informations sont indispensables à la prise en compte de la demande de Financement, sans lesquelles elle ne pourrait être traitée.

A cet effet, il s'engage:

A fournir des renseignements complets, sincères et exacts ainsi que tous documents nécessaires à la bonne exécution du présent mandat.

A communiquer toutes informations concernant sa situation financière qui permettront au Mandataire et aux établissements de crédit d'avoir une parfaite connaissance de celle-ci et de sa capacité à bénéficier d'un Financement.

2.2 Pendant l'exécution du présent mandat, le Mandant transmettra au Mandataire toutes informations complémentaires ou modifications affectant sa situation financière.

2.3 Le Mandant déclare qu'il n'a versé aucune rémunération à quiconque au titre de l'exécution du présent mandat.

ARTICLE 3 OBLIGATIONS DU MANDATAIRE

Le Mandataire effectuera toutes les démarches nécessaires pour mener à bien la mission qui lui est confiée au titre de l'article 1 du présent mandat. Il s'engage notamment à vérifier l'authenticité des documents et pièces transmises par le client au titre de l'article 2 du présent mandat.

Il n'est tenu à aucune obligation de résultat s'agissant de l'obtention du Financement.

Le Mandataire informera le Mandant dès proposition d'acceptation du dossier par un établissement de crédit et lui précisera les conditions afférentes à la réalisation du Financement.

ARTICLE 4 REMUNERATION DU MANDATAIRE

4.1 La rémunération du Mandataire est une commission correspondant à % du montant effectivement prêté par l'établissement de crédit.

Par exemple, pour un Financement de € , correspondant au rachat des crédits du client, au financement éventuel d'un projet personnel (ou trésorerie) et au financement du mandat, le montant de la commission s'élèvera à € (rachat des crédits + financement du projet personnel).

Conformément aux dispositions de l'article L 321-2 du code de la consommation, la commission due par le Mandant au Mandataire sera exigible en totalité et son règlement ne pourra intervenir avant le versement effectif des fonds prêtés par l'établissement de crédit à tout organisme de crédit dont les crédits du Mandant sont à rembourser.

Le versement de cette commission implique (i) la signature d'un contrat de crédit par le Mandant et l'expiration du délai de rétractation applicable, (ii) le versement des fonds tel que décrit au paragraphe précédent.

En conséquence, le Mandataire ne pourra percevoir aucune somme à quelque titre que ce soit :

- (i) dès lors que la demande de Financement n'est pas acceptée par un établissement de crédit et la délivrance du crédit opérée,
- (ii) si le Mandant décide de mettre un terme au mandat.
- (iii) si le Mandant exerce son droit de rétractation sur le crédit.

4.2 Le Mandant donne d'ores et déjà son accord pour que l'établissement de crédit prélève sur le montant des fonds prêtés l'intégralité du montant de la commission due au Mandataire mentionné au premier paragraphe ci-dessus pour la verser au Mandataire.

ARTICLE 5 DUREE DU MANDAT

5.1 A compter de sa signature, le présent mandat est conclu pour une durée de trois mois

Sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception émise au cours du délai de trente jours précédant sa date d'expiration, le présent mandat se renouvellera par tacite reconduction pour une période de trois mois.

5.2 Le Mandant pourra mettre fin au présent mandat, à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception pendant la durée d'exécution du présent mandat. En tout état de cause, la résiliation ne pourra intervenir après l'acceptation du Financement par l'établissement de crédit.

Dans le cas où les informations communiquées ou les documents transmis par le Mandant ne seraient pas sincères et exacts conformément aux dispositions de l'article 2 du présent mandat, le Mandataire pourra mettre fin au présent mandat par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de huit jours à compter de la réception de la lettre susvisée.

Le Mandataire pourra également réclamer des dommages et intérêts.

ARTICLE 6 RESPONSABILITE

Le Mandataire n'est tenu qu'à une simple obligation de moyens.

Par conséquent, le Mandant ne pourra engager la responsabilité du Mandataire en cas (i) de non obtention du Financement, (ii) de litige entre ce premier et un ou plusieurs établissements de crédit.

ARTICLE 7 EXPLOITATION DES DONNEES NOMINATIVES

7.1 Les informations recueillies au titre de l'exécution du mandat sont nécessaires pour la prise en compte de la demande du Mandant, sans lesquelles elle ne pourra être traitée.

7.1 Ces informations seront utilisées par le Mandataire exclusivement aux fins d'effectuer sa Mission.

7.2 Ces informations pourront également être exploitées par le Mandataire à des fins de prospection commerciale ainsi que par ses partenaires.

La liste des partenaires du Mandataire pourra être obtenue sur simple demande auprès de lui.

7.3 Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi du 6 août 2004. Le Mandant dispose en vertu de l'article 38 de la Loi précitée d'un droit d'opposition sans frais relativement aux informations le concernant en s'adressant à :

7.4 Il peut exercer selon les mêmes modalités ses droits d'accès, d'information et de rectification aux informations le concernant dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

7.5 Dans le cadre du présent Contrat, le Mandataire s'engage à se conformer à la loi précitée ainsi qu'à l'ensemble de ses textes d'application.

ARTICLE 8 CONFIDENTIALITE

Le Mandataire s'oblige à la plus stricte confidentialité sur les données recueillies auprès du Mandant à l'égard de tiers non autorisés.

Il s'engage à garder confidentiels les informations et/ou documents qui lui sont communiqués, par quelque moyen ou support que ce soit, dans le cadre du présent Mandat.

En conséquence, le Mandataire s'engage expressément :

- A respecter le caractère confidentiel de ces informations et/ou documents, et à prendre toutes mesures utiles pour empêcher, sauf autorisation écrite et préalable du Client, la divulgation, volontaire ou involontaire, directement ou indirectement, à tout tiers non autorisés par le présent Contrat.
- A prendre toutes les mesures nécessaires afin que le personnel autorisé à accéder à ces informations respecte l'engagement de confidentialité décrit au présent article.
- A préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

ARTICLE 9 TRIBUNAL COMPETENT

Conformément aux dispositions de l'article 48 du Nouveau code de procédure civile, en cas de litige dans l'application des dispositions du présent mandat, « la juridiction territorialement compétente est, sauf stipulation contraire, celle du lieu où demeure le défendeur. (...) ».

Fait à Paris, le

En trois exemplaires originaux

Signature du Mandant

(Après mention manuscrite 'lu et approuvé Bon pour mandat')

Signature du Mandataire

(Après mention manuscrite 'lu et approuvé Bon pour acceptation du mandat')